

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 85 (1959)  
**Heft:** 23

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les 15 jours

**ORGANE OFFICIEL**

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes  
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (S.V.I.A.)  
de la Section genevoise de la S.I.A.  
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique  
de l'Université de Lausanne)  
et des Groupes romands des anciens élèves de l'E.P.F. (Ecole  
polytechnique fédérale de Zurich)

**COMITÉ DE PATRONAGE**

Président: J. Calame, ing. à Genève  
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne  
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

**Membres:**

Fribourg: H. Gicot, ing. ; M. Waeber, arch.  
Genève: G. Bovet, ing. ; Cl. Grosurin, arch. ; E. Martin, arch.  
Neuchâtel: J. Béguin, arch. ; R. Guye, ing.  
Valais: G. de Kalbermatten, ing. ; D. Burgener, arch.  
Vaud: A. Chevalley, ing. ; A. Gardel, ing.  
M. Renaud, ing. ; Ch. Thévenaz, arch.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

de la Société anonyme du « Bulletin technique »  
Président: A. Stucky, ing.  
Membres: M. Bridel ; R. Neeser, ing. ; P. Waltenspühl, arch.  
Adresse: Ch. de Roseneck 6, Lausanne

**RÉDACTION**

D. Bonnard, ing.  
Rédaction et Editions de la S. A. du « Bulletin technique »  
Tirés à part, renseignements  
Adresse: Case Chauderon 475, Lausanne

**ABONNEMENTS**

1 an . . . . .	Suisse Fr. 26.—	Etranger . . . . .	Fr. 30.—
Sociétaires . . . . .	» » 22.—	» . . . . .	» 27.—
Prix du numéro . . . . .	» » 1.60		

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,  
N° II 57 75, Lausanne.

Adresser toutes communications concernant abonnement, changements  
d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie La Concorde, Terreaux 29,  
Lausanne

**ANNONCES**

Tarif des annonces:	
1/1 page . . . . .	Fr. 275.—
1/2 » . . . . .	» 140.—
1/4 » . . . . .	» 70.—
1/8 » . . . . .	» 35.—

Adresse: Annonces Suisses S. A.  
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. Lausanne et succursales

**SOMMAIRE**

Expériences faites au cours de la construction des bassins de compensation d' Eggen (Energie électrique du Simplon) et du Bergli (Simmentaler Kraftwerke A.-G.), suite et fin, par J.-C. Ott, ingénieur.

Actualité industrielle (7).

Divers. — Documentation générale. — Informations diverses.

Supplément: « Bulletin S.I.A. » N° 22.

## EXPÉRIENCES FAITES AU COURS DE LA CONSTRUCTION DES BASSINS DE COMPENSATION D'EGGEN (Energie électrique du Simplon) ET DU BERGLI (Simmentaler Kraftwerke A.-G.)

(Suite et fin)<sup>1</sup>

par J.-C. OTT, ingénieur principal à la Société générale pour l'Industrie, Genève

**DEUXIÈME PARTIE****Bassin de compensation du Bergli**

Le bassin de compensation du Bergli, d'une capacité de 125 000 m<sup>3</sup>, mis en exploitation l'hiver passé, fait partie de l'aménagement des Forces motrices du Simmental. Il est situé dans un repli de terrain à quelque 300 m au-dessus de la centrale d'Erlenbach, sur le flanc droit de la vallée de la Simme. On y parvient par le village de Diemtigen.

La possibilité de construire un bassin de compensation étanche dans ce site a été fortement controversée. En 1953, le géologue Beck déposait un rapport assez pessimiste. Dans un rapport daté de 1952, M. le géologue Jäckli adoptait une position semblable.

**Reconnaitances préliminaires**

Lorsque la Société générale pour l'Industrie, avec la collaboration du géologue Dr A. Falconnier, entreprit

la mise sur pied du projet d'exécution du bassin de compensation du Bergli, deux possibilités pouvaient être envisagées :

1. Constitution d'un bassin de compensation distinct de l'Egelsee situé à l'ouest, à une cote légèrement supérieure.
2. Agrandissement du bassin de l'Egelsee en maintenant sa cote naturelle (fig. 20).

Les conditions géologiques ressortant de levés en surface étaient les suivantes :

L'Egelsee doit son existence à un ou deux entonnoirs de dépression formés aux dépens de la cornieule gypsifère. Cette dépression, dont la profondeur a été précisée par les sondages ultérieurs, est en partie colmatée par des glaises morainiques. Au sud et à l'ouest, le lac est en contact direct avec la cornieule et ne doit son étanchéité qu'au fait que celle-ci est fortement décomposée et prend l'aspect d'une glaise assez plastique. Au nord

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique* du 26 septembre 1959.